



ASSOCIATION NATIONALE DES PLAISANCIERS EN EAUX INTERIEURES

Association créée en 1985 & régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Président : Pierre PEETERS 27 Rue de Longeville 57150 CREUTZWALD

PEETERS Pierre

27 rue de Longeville

57150 Creutzwald

Tel : 03 87 93 18 49

Port : 06 88 55 43 64

Email : president@anpei.org

Creutzwald le 11 septembre 2017

Monsieur Edouard PHILLIPE

Premier Ministre

Hôtel de *Matignon*

57, rue de Varenne

75007 PARIS.

Objet : Réseau Fluvial Français

Monsieur le Premier Ministre,

L'association que je représente a pour objet : « De promouvoir le tourisme fluvial et la voie d'eau, de protéger, de conserver et de restaurer les espaces navigables, ressources, et milieux naturels, les espèces aquatiques et végétales, la diversité et les équilibres fondamentaux écologiques, qui sont l'eau, l'air, les sols, et de lutter contre les pollutions et nuisances environnementales, » et c'est dans ce cadre que je me permets de vous interpellier.

L'ANPEI est présente sur l'ensemble du territoire auprès des gestionnaires du réseau et de nombreux acteurs économiques du tourisme fluvial

Contrairement aux volontés affichées, nous sommes inquiets sur l'avenir de la plaisance fluviale et sur le devenir du réseau Freycinet dit secondaire.

Ainsi, Madame la ministre des Transports Élisabeth Borne n'a-t-elle pas rappelé toute l'importance de la voie d'eau, dans la refonte de la politique des transports et contrairement avec Monsieur le ministre de la transition écologique Nicolas Hulot déclarer vouloir faire une pause dans le lancement des infrastructures nouvelles, dont le canal Seine Nord. La mise en chantier de celui-ci devait commencer avant la fin de l'année 2017.

Le report du projet canal Seine Nord Europe (CSNE) mettrait fin à un travail d'études de plus de 10 ans, mené par VNF (Voies navigables de France), acteurs socio-économiques et gouvernemental pour mettre à niveau le canal, long de 107 kilomètres

entre Compiègne (Oise) et Aubencheul-au-Bac (Nord). Il devrait relier la Seine au réseau fluvial de l'Europe du Nord, pour le transport de marchandises entre les pays du Benelux et la région parisienne. Ce report voire cet abandon est incompréhensible.

Nous sommes aussi surpris de la position contradictoire de Monsieur le ministre de la transition écologique. Le transport fluvial est nettement moins gourmand en énergie il offre de meilleures garanties économiques et surtout environnementales.

Ainsi l'abandon de ce projet obérerait l'avenir, notamment les liaisons Moselle Saône, Rhin Rhône et Seine Saône. Et pourtant, le réseau fluvial est porteur d'un formidable potentiel de création d'activités économiques, de transports, d'inter modalité, et, en ce qui nous concerne, d'activités touristiques, créateur d'emplois directs et indirects, et de développement territorial.

L'abandon de ce projet est un très mauvais signal pour l'ensemble de notre réseau et plus spécifiquement celui du gabarit Freycinet. Nous avons un réseau fluvial unique, qui a grand besoin d'être **entretenu et modernisé**. Nous avons un certain nombre de canaux qui s'ensavent inexorablement empêchant la navigation de commerce d'évoluer, la prolifération d'herbes et d'algues affectant les activités fluviales, sans évoquer les nombreuses fuites gaspillant l'eau sur certains biefs qui en période de sécheresse manque à l'usage de la navigation.

Nous avons besoin d'une voie d'eau compétitive et attractive aussi bien pour le transport que pour toutes les activités du tourisme fluvial, où plus largement fluvestre. Nos 8500Km de voies navigables, un des plus longs réseaux d'Europe, un patrimoine qui participe au développement économique de notre pays. Elles génèrent de nombreux emplois dans de nombreux domaines, tel que les péniches hôtels, la location de bateaux, la plaisance privée, la construction et l'entretien de bateaux, la réparation et le dépannage, la restauration etc.

La navigation touristique fluviale représente et concerne plus de 10 millions de personnes tant nationale qu'internationale, soit collective où individuelle. Ce tourisme original constitue une alternative aux pratiques et circuits plus classiques. Le tourisme fluvial permet notamment aux usagers de se réapproprier les patrimoines culturels, historiques et géographiques avec une proximité et une immersion différentes avec les territoires.

C'est pour toutes ses raisons que je me permets de vous interpeller, nos voies navigables constituent une richesse inestimable qu'il convient d'entretenir et de développer. C'est aussi pour ces raisons qu'il convient ne pas abandonner ce grand projet structurant qu'est le Canal Seine Nord, sans omettre les autres projets cités précédemment.

En espérant une oreille attentive, je vous prie de croire Monsieur, le Premier Ministre en l'expression de ma haute considération.

Pierre Peeters
Président

Lettre ouverte